

Nous souhaitons, en préambule, vous adresser tous nos vœux de bonheur et de santé pour cette année 2023 qui, nous l'espérons, sera moins compliquée à traverser pour nos concitoyens et notre économie.

Quelle tristesse et qu'il est difficile de penser que nous aurions pu éviter un terrible drame, si une équipe municipale engagée avait gérée l'utilisation de l'espace Cave Coopérative. En 2014 et en 2020, le maire avait affirmé, dans son programme de campagne, faire une priorité de l'aménagement de ce site ! Deux mandats plus tard les promesses ne sont, comme souvent, pas tenues, et nous resterons à jamais, collectivement marqué par l'accident d'un jeune Saint Cannaden perdant la vie après, il est vrai, une prise de risque inconsidérée, dans un bâtiment public.

Concernant le programme du maire, toutes les actions engagées, sous la tutelle d'une minorité de l'équipe dirigeante, se font sans réflexion globale de la situation de notre village, sans aucune capacité d'anticipation et d'adaptation à l'évolution démographique et aux besoins qui l'accompagnent. Ne vous trompez pas, tous les aménagements qui nous donnent accès à de nouveaux services de santé, de commerces, sont des projets privés, dont le maire a toujours freiné la réalisation par simple opposition de principe et d'idéologie (il nous tarde de voir les arguties du premier édile dans l'article qui ouvre cette revue municipale, sur ce sujet...).

Alors pourquoi une minorité de l'équipe dirigeante ? Et bien car nous avons le privilège à Saint-Cannat d'avoir, nous aussi, en 2023, un roi soleil. Une tête « pensante » qui a su comme à chaque campagne, trouver une « nouvelle » équipe, qui pouvait espérer qu'avec eux cela allait être différent... Comme nous, ils croyaient en leurs capacités à bien faire les choses et à pouvoir être acteurs du changement afin de franchir les caps d'accroissement de la population, de combler les besoins en services, en un mot « Imaginer le Saint-Cannat de demain ». Pour ces nouveaux élus, le temps de la désillusion, habilement occultée en début de mandat, est arrivé. Ils touchent du doigt, la mainmise du maire et de sa garde rapprochée sur la gestion communale et cela se ressent ! Dans ces conditions, on comprend mieux le renouvellement tous les 6 ans de cette friable majorité municipale. Qu'il est dommage de gâcher tant d'ardeurs, d'idées, de compétences et d'envie de travailler ensemble, car l'on peut être dans l'opposition et apporter sa pierre à l'édifice, mais pour cela il faut pouvoir accepter l'aide, l'écoute et le travail collectif. Alors vous me direz, il existe les commissions... et bien non ! Elles ne servent qu'à présenter ce qui doit être acté en conseil municipal et en aucun cas elles ne travaillent sur les projets ou sur les orientations de la politique communale. Certaines commissions, telles que la Commission Sécurité des Biens et des Personnes et la Commission Travaux Voirie Propreté Entretien, ne se sont pas réunies depuis mars 2020. Nous vous encourageons à participer aux conseils municipaux, ils sont de libre accès et vous pourrez ainsi juger par vous-mêmes de leurs modes de fonctionnement ou plutôt de dysfonctionnement ! D'ailleurs, pourquoi dans notre commune n'existe-t-il pas de conseil municipal des jeunes, de temps donné, une ou deux fois par an, aux questions ouvertes des administrés... et tant d'autres choses qui pourraient démontrer que l'équipe municipale est à l'écoute de sa ville, et envisage dans le respect de l'intérêt général, son avenir !

Suivez-nous sur Facebook : ELUS DE LA LISTE POUR SAINT CANNAT

Article écrit par Georges Besse, Sandrine Rochez, Catherine Barriere, Julien Prunaret